



Situation démographique en 2018 Toujours moins de naissances et plus de décès

Au 1^{er} janvier 2019, le Grand Est compte 5 525 300 habitants, soit 13 000 de moins que l'année précédente. Le solde naturel s'est encore dégradé et ne compense pas le déficit migratoire. L'écart entre le nombre de naissances, au plus bas depuis 20 ans, et celui des décès, toujours en hausse, n'est plus que de 1 900 individus en 2018.

La fécondité dans la région est l'une des plus faibles de métropole, et cette dernière a continué de diminuer pour s'établir à 1,71 enfant par femme en 2018. Le vieillissement de la population pèse aussi sur le nombre de naissances en réduisant le nombre de femmes en âge de procréer.

L'avancée en âge des générations du baby boom engendre de plus en plus de décès. En 2018, l'espérance de vie à la naissance dans la région s'établit à 83,4 ans pour les femmes et 78,8 ans pour les hommes.

Sur dix ans, la population du Grand Est est relativement stable, mais les évolutions sont contrastées selon les départements. Seuls le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et l'Aube gagnent des habitants, tandis que la Haute-Marne, les Vosges, la Meuse et les Ardennes sont fortement déficitaires.

Véronique Batto, Sophie Villaume, Insee

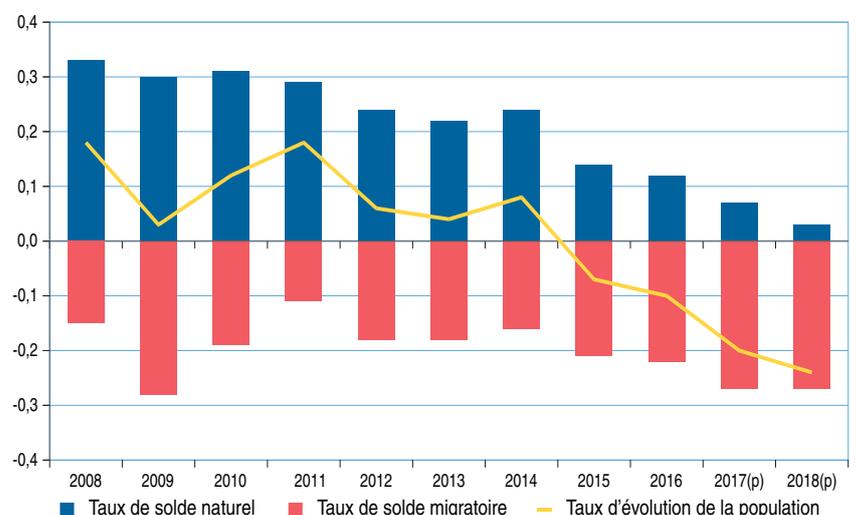
Au 1^{er} janvier 2019, 5 525 300 personnes résident dans le Grand Est, soit 8,5 % de la population métropolitaine française. En un an, la région a perdu 13 100 habitants, ce qui correspond à une baisse de 0,24 %. Dans le même temps, la population de la France métropolitaine a augmenté modérément (+ 0,13 %).

En dix ans, entre 2008 et 2018, le Grand Est a gagné 17 000 habitants, soit + 0,03 % par an en moyenne, pour + 0,41 % en métropole. C'est l'une des évolutions régionales les plus faibles après celle de la Bourgogne-Franche-Comté. À l'inverse, c'est en Occitanie que le nombre d'habitants a le plus progressé (+ 0,81 % par an).

Si la population du Grand Est est relativement stable sur la décennie, la situation varie fortement selon les départements. La population augmente ou se stabilise dans les départements les plus densément peuplés, tandis qu'elle diminue fortement dans les plus ruraux

1 La population continue de baisser dans le Grand Est

Évolution de la population entre 2008 et 2018 dans le Grand Est (en %)



(p) : résultats provisoires à la fin 2019.

Lecture : en 2018, la population du Grand Est a diminué de 0,24 %. L'excédent naturel la fait augmenter de 0,03 %, d'où par différence un déficit migratoire apparent de 0,27 %.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

(Haute-Marne, Ardennes, Meuse, Vosges). Ils perdent entre 0,41 % et 0,72 % de leurs habitants chaque année depuis 2008. Seuls les départements alsaciens et l'Aube gagnent des habitants sur dix ans (entre +0,24 % et +0,34 % par an).

Le solde naturel s'amenuise encore

Dans la région, le solde naturel, différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès, s'amenuise encore en 2018 (figure 1). Tout juste excédentaire, il ne compense pas le déficit migratoire. La baisse des naissances s'accélère depuis 2015 et s'accompagne d'une hausse des décès plus soutenue (figure 2). Ainsi le solde naturel s'affaiblit de manière continue depuis une dizaine d'années. En 2018, la contribution du solde naturel à l'évolution annuelle de la population est tout juste positive (+0,03 %), alors qu'il soutenait la croissance démographique à hauteur de 0,33 % dix ans auparavant.

Le solde naturel fléchit dans toutes les régions. Ce phénomène résulte d'une part du vieillissement de la population, en particulier des générations plus nombreuses du baby boom, et d'autre part d'un recul de la fécondité. Il n'est pas propre au Grand Est, mais la région est particulièrement touchée.

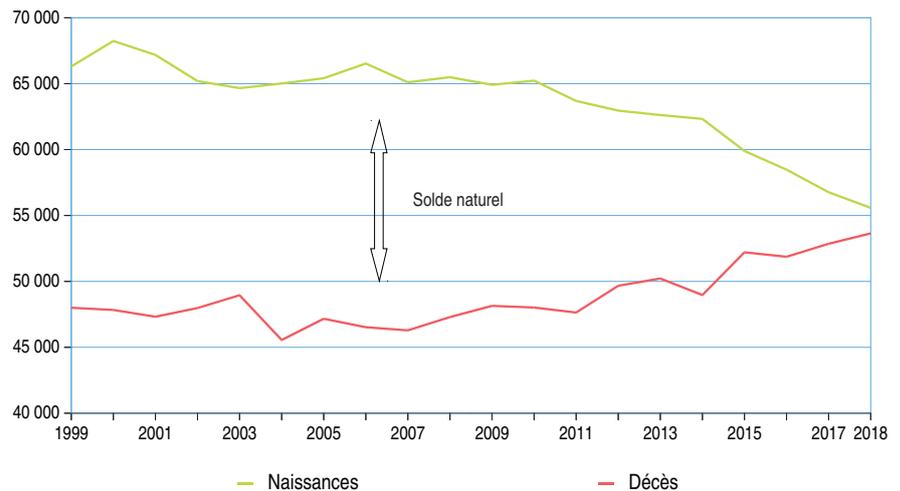
Parmi les départements de la région, seuls le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Marne bénéficient d'un excédent naturel qui soutient la croissance démographique. Sur ce plan, la situation est ainsi plus favorable dans les départements alsaciens qu'outre-Rhin (encadré 2). À l'inverse, dans les Ardennes, la Meuse, les Vosges et la Haute-Marne, la contribution du solde naturel à l'évolution de la population est très faible, voire négative pour les deux derniers (figure 3). Ces quatre départements font également face à un fort déficit migratoire apparent : ils peinent à retenir leurs habitants et à en attirer de nouveaux. L'Aube, qui est le deuxième département le plus dynamique en termes d'accroissement de la population après le Bas-Rhin, est le seul département de la région dont la contribution du solde migratoire apparent est positif (+0,12 % par an). Il bénéficie de sa proximité avec l'Île-de-France.

La baisse de la fécondité pèse sur le nombre de naissances

En 2018, 55 580 bébés sont nés dans le Grand Est (encadré 1), soit 1 190 de moins qu'en 2017. La baisse des naissances (-2,1 %) s'effectue toutefois à un rythme ralenti par rapport aux trois dernières années (-3,9 % en 2015, -2,4 % en 2016 et -2,9 % en 2017). Cette diminution du nombre de naissances s'observe aussi au niveau national ; elle s'avère toutefois plus accentuée dans notre région, sur un an

2 Le nombre de naissances au plus bas depuis 20 ans, le nombre de décès au plus haut

Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel depuis 1999 dans le Grand Est

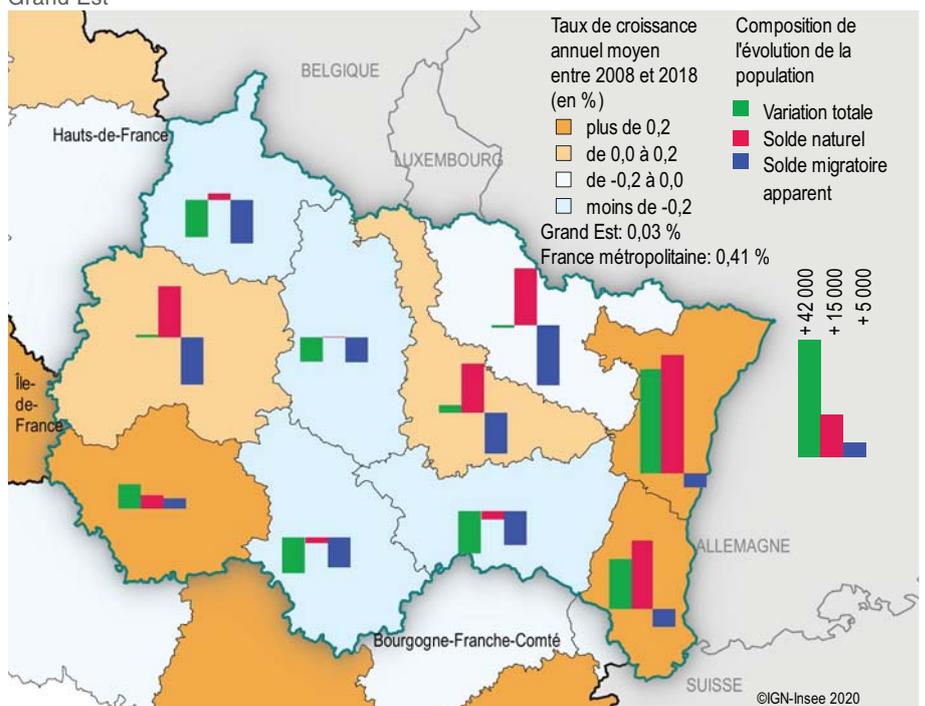


Lecture : en 2018, 55 600 naissances sont domiciliées dans le Grand Est, pour 53 600 décès. L'excédent naturel est donc de 1 900 personnes.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

3 Déficit naturel dans la Haute-Marne et les Vosges

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2008 et 2018 et contributions de ses deux composantes, solde naturel et solde migratoire apparent, par département dans le Grand Est



Lecture : au 1^{er} janvier 2018, la population des Ardennes est de 270 900 personnes. Elle a diminué de 0,48 % par an entre 2008 et 2018, sous l'effet d'un déficit migratoire apparent très marqué (-0,57 %), que ne parvient pas à compenser le léger excédent naturel (+0,08 %).

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2019).

comme sur la dernière décennie (-1,6 % par an en moyenne, pour -1,0 %).

Avec 10,1 naissances pour 1 000 habitants, le taux de natalité se stabilise à son plus bas niveau depuis 1975, un point en dessous du niveau national. Il est en baisse de 2 points sur dix ans. Au niveau départemental, la natalité est la plus dynamique dans le Bas-Rhin, la Marne, le Haut-Rhin et l'Aube, supérieure au taux régional. Elle ne

dépasse pas les 9 ‰ dans la Haute-Marne, les Vosges et la Meuse.

Le repli du nombre de naissances est dû à deux principaux facteurs : le vieillissement de la population qui réduit la part des femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans), et surtout la baisse de la fécondité.

Dans le Grand Est, 41 % des femmes ont entre 15 et 49 ans, soit 5 points de moins qu'il y a dix ans. Leur nombre se réduit plus

fortement dans la région qu'en France métropolitaine (figure 4). Depuis 2015, ce phénomène explique environ 500 naissances de moins chaque année. La part des femmes en âge de procréer est supérieure à la moyenne régionale dans le Bas-Rhin, la Meurthe et Moselle et la Marne (entre 42 % et 44 %), alors qu'elle n'est que de 36 % dans la Haute-Marne et les Vosges.

La région a par ailleurs l'une des fécondités les plus faibles de métropole après la Corse et la Nouvelle-Aquitaine. L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s'établit à 1,71 enfants par femme en 2018, contre 1,84 en France métropolitaine. Comme au niveau national, il diminue depuis 2015, après une période de relative stabilité. Dans la région, la fécondité est plus faible que la moyenne dans les départements urbanisés (Bas-Rhin, Moselle et Meurthe-et-Moselle). Depuis 2008, elle a fortement diminué dans les quatre départements les plus ruraux et l'Aube, et varie désormais entre 1,6 enfant par femme en Meurthe-et-Moselle et 1,85 dans les Vosges.

La baisse de la fécondité concerne en particulier les femmes de moins de 35 ans. En 2018, 100 femmes âgées de 25 à 34 ans ont donné naissance à 111 enfants, soit 12 de moins que dix ans auparavant. La maternité est retardée par une combinaison de facteurs, en particulier l'allongement des études. L'indicateur conjoncturel de fécondité des femmes de la classe d'âge suivante progresse ainsi légèrement : 100 femmes âgées de 35 à 49 ans donnent naissance à 35 bébés, soit 4 de plus en une décennie.

L'âge moyen à la maternité s'établit à 30,3 ans en 2018 dans la région, contre 29,5 ans dix ans plus tôt. Les mères du Grand Est sont en moyenne moins âgées au moment de l'accouchement que dans l'ensemble de la France métropolitaine, et surtout qu'en Île-de-France (respectivement 30,7 et 31,8 ans). Cet âge varie dans nos départements de 29,4 ans dans les Ardennes à 30,8 ans dans le Bas-Rhin. Au moment de la naissance, 47 % des mères ont moins de 30 ans dans le Grand Est, contre seulement 43 % en France métropolitaine. Cependant, quatre mères sur cent ont déjà 40 ans.

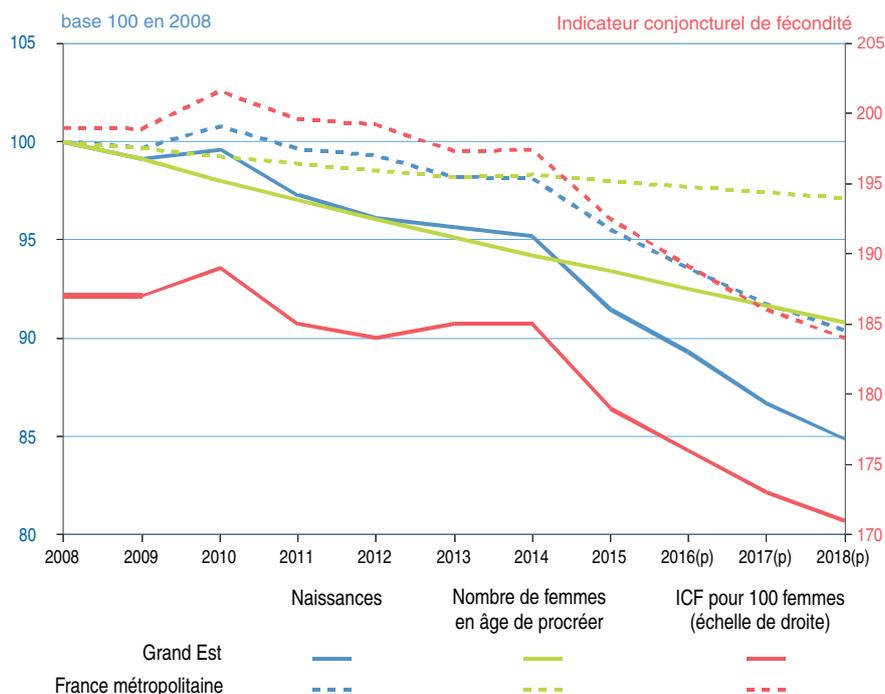
Avec le vieillissement des baby boomers, le nombre de décès augmente encore

Avec 53 650 décès en 2018, le Grand Est enregistre 790 décès de plus qu'en 2017. Sur un an, ce nombre est en hausse de 1,5 %, soit davantage qu'en France métropolitaine (+ 0,5 %). Cette tendance à la hausse s'observe également sur les dix dernières années, et reste plus importante dans le Grand Est qu'à l'échelle nationale (+ 1,27 % par an en moyenne contre + 1,15 %).

En 2018, le Grand Est compte 9,8 décès pour 1 000 habitants, soit un taux de

4 Toujours moins de naissances dans le Grand Est

Évolution de la natalité entre 2008 et 2018



(p) : résultats provisoires à la fin 2019.

Lecture : en 2018, on compte 15,1 % de naissances en moins et 9,2 % de femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans) en moins dans le Grand Est par rapport à 2008. 100 femmes âgées de 15 à 49 ans ont eu en moyenne 171 enfants dans le Grand Est en 2018, contre 187 en 2008.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

mortalité supérieur à la France métropolitaine (9,3 ‰). Ce taux varie de moins de 9 décès pour 1 000 habitants dans le Bas-Rhin contre plus de 11 en Haute-Marne, dans les Vosges, la Meuse et les Ardennes.

Deux facteurs jouent sur l'évolution du nombre de décès : l'évolution du nombre de personnes âgées, avec l'arrivée des générations du baby boom aux âges de forte mortalité, et l'évolution des conditions de mortalité.

Dans la région, la population avance en âge de façon plus marquée qu'en France métropolitaine : l'indice de vieillissement, rapport entre les personnes de 65 ans ou plus et les moins de 20 ans, atteint 85 % dans le Grand Est en 2018, contre 83 % en France métropolitaine. En 2008, il était bien plus faible, et légèrement inférieur à la moyenne nationale (66 % dans le Grand Est et 67 % en France métropolitaine). Il est particulièrement élevé en Haute-Marne, dans les Vosges, la Meuse et les Ardennes, qui comptent plus de 90 seniors pour 100 jeunes. Les autres départements, plus urbanisés, attirent les jeunes : ainsi la Marne, le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle sont moins vieillissants que la moyenne métropolitaine (82 seniors pour 100 jeunes).

Les conditions de mortalité, appréhendées par les taux de mortalité bruts par âge, varient quant à elles de manière conjoncturelle chaque année, selon les phénomènes climatiques et épidémiques. En 2018, l'hiver s'est prolongé jusqu'en mars, après un mois de janvier particulièrement doux.

Dans ces circonstances, 5 640 personnes ont succombé en mars (contre 4 270 en 2017, soit 1 370 de plus), dans des proportions supérieures au niveau métropolitain, le mois de mars représentant 10,5 % des décès de la région pour 9,9 % en France métropolitaine. L'épisode caniculaire de fin juillet a eu un impact moins marqué sur la mortalité (390 décès de plus en juillet en 2018 qu'en juillet 2017).

Dans les conditions de mortalité de 2018, les femmes du Grand Est vivaient jusqu'à 84,3 ans et les hommes jusqu'à 78,8 ans. Ces espérances de vie à la naissance demeurent en dessous des niveaux métropolitains, qui s'élèvent respectivement à 85,4 et 79,5 ans, juste devant les Hauts-de-France pour les femmes et au neuvième rang ex aequo avec la Bourgogne-Franche-Comté pour les hommes, devant les Hauts-de-France, la Normandie et la Bretagne.

En dix ans, l'écart entre hommes et femmes se resserre, l'espérance de vie des hommes ayant gagné 1,8 an contre seulement 0,8 an pour les femmes (figure 5). Ces gains sont légèrement moindres qu'au niveau national (+ 1,9 an pour les hommes et + 1,0 an pour les femmes).

Au sein de la région l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée dans les départements alsaciens (plus de 84,8 ans pour les femmes et 79,5 ans pour les hommes), ainsi qu'en Meurthe-et-Moselle. Elle est la plus faible dans les Ardennes (83,2 pour les femmes et 77,5 pour les hommes). ■

Encadré 1**Quelques statistiques sur les naissances**

- Pour 87 % des naissances, les parents ont un domicile commun pour accueillir l'enfant. Cependant, 59 % des enfants naissent hors mariage dans le Grand Est comme en France métropolitaine. Pour ces derniers, seulement 11 % ne sont pas reconnus par leur père au moment de la déclaration de naissance, contre 17 % en France métropolitaine. La part des naissances hors mariage a augmenté de neuf points en dix ans dans la région (+ 7 en métropole).

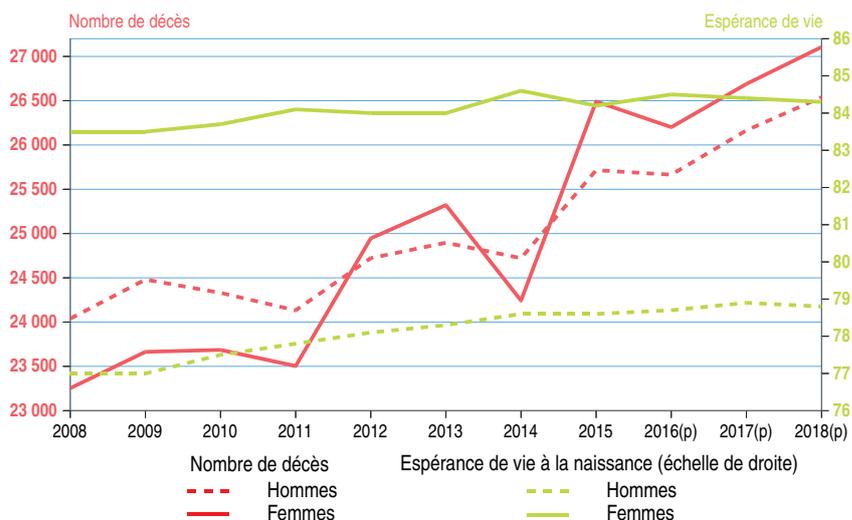
- Le mois de juillet est le mois le plus fécond de 2018 avec une moyenne de 173 naissances par jour dans la région. À l'inverse, le mois d'avril enregistre seulement 141.

- Les naissances multiples restent rares (1 658 enfants, soit 3 % des naissances). Dans la grande majorité des cas, elles concernent des jumeaux, et dans un cas sur trois la mère donne naissance à des jumeaux de sexes différents. Les mères de jumeaux sont plus âgées d'un an en moyenne que l'ensemble des mères de la région. Avec les prédispositions familiales, l'âge de la mère est en effet un facteur favorisant certaines naissances gémellaires.

- En 2018, 90 % des nouveaux-nés portent le nom d'un seul parent et en majorité celui du père (84 %), soit deux points de plus qu'à l'échelle métropolitaine. Seuls 6 % portent uniquement le nom de la mère (5 % dans l'ensemble de la métropole). Ce choix est plus fréquent dans la Marne, la Haute-Marne (9 %) et les Ardennes (12 %), le plus souvent dans un contexte de monoparentalité. Il est plus rare en Moselle (4 %), où 87 % des bébés portent uniquement le nom du père. Lorsque l'enfant se voit attribuer le double nom (10 %), le nom du père est souvent en première position (7 %). La part d'enfants qui portent les noms de leurs deux parents a progressé de 2 points depuis 2012.

5 Un nombre de décès en hausse en 2018

Évolution du nombre de décès et de l'espérance de vie entre 2007 et 2018 dans le Grand Est



(p) : résultats provisoires à la fin 2019.

Lecture : en 2018, les femmes du Grand Est peuvent espérer vivre jusqu'à l'âge de 84,3 ans (échelle de droite). Le nombre de décès de femmes dans la région s'élève à 27 100, soit 400 décès de plus qu'en 2017 (échelle de gauche).

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

Sources

Le recensement de la population sert de base aux **estimations annuelles de population**. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2018 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2017 à partir de l'observation du solde naturel et de l'estimation du solde migratoire. Un ajustement a en outre été introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire en 2018 pour estimer les évolutions de population à questionnaire inchangé. Ce nouveau questionnaire permet de mieux prendre en compte les situations de multi-résidence qui se développent, impactant à la baisse la mesure de la population. Une explication détaillée est disponible sur insee.fr (Insee, note technique, 2019). Les soldes migratoires apparents de 2017 à 2019 sont estimés à partir des derniers soldes connus, ils sont provisoires.

Les **statistiques d'état civil sur les naissances et les décès** sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Les données de **populations légales** publiées au 1^{er} janvier 2020 se réfèrent à la population au 1^{er} janvier 2017. L'Insee publie, par ailleurs, des **estimations de population** provisoires au 1^{er} janvier 2019, qui ne servent pas de base légale pour l'application des textes législatifs.

Encadré 2**Solde naturel : et chez nos voisins ?
Excédent naturel en Suisse du nord-ouest et au Luxembourg**

En 2018, dans les territoires étrangers voisins du Grand Est, le solde naturel n'est positif que dans la Suisse du nord-ouest (constituée des cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Argovie et Jura) et au Luxembourg. Le nombre de naissances y dépasse respectivement de 2 500 et de 2 000 personnes celui des décès, ce qui contribue à faire augmenter la population à hauteur de +0,2 % et +0,3 %.

En Wallonie, le solde naturel est déficitaire de (-2 200 personnes en 2018, ce qui représente une baisse du nombre d'habitants de 0,1 %). Il se dégrade nettement, alors qu'il était encore positif en 2014.

Dans les Länder frontaliers allemands, le solde naturel est également négatif, parfois depuis de nombreuses années. Ainsi, en Rhénanie-Palatinat et dans la Sarre, le nombre de décès est supérieur à celui des naissances depuis plus de 25 ans. Le déficit naturel est respectivement de - 10 700 et de - 5 700 personnes en 2018, ce qui participe à faire baisser le nombre d'habitants à hauteur de 0,3 % et 0,6 %. Dans le Bade-Wurtemberg, le solde naturel était déficitaire entre 2006 et 2015, positif en 2016, puis de nouveau négatif en 2017 et en 2018, mais plus faiblement que les années précédentes (- 2 200 en 2018 pour une population de 11 millions d'habitants).

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Yves Calderini

Rédaction en chef
Jacques Marty

ISSN 2492-4547
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Papon S., Beaumel C., « Bilan démographique 2019 - La fécondité se stabilise en France », *Insee Première* n° 1789, janvier 2020.
- Mironova E., Pic V., « Une croissance de la population ralentie et concentrée dans les communes peu denses », *Insee Flash Grand Est* n° 26, décembre 2019.
- Auger E., Eichwald A., « Situation démographique en 2017 - De moins en moins de naissances, de plus en plus de décès », *Insee Analyse Grand Est* n° 93, avril 2019.
- Les définitions sont disponibles sur Insee.fr

